



COMPTE RENDU Procès-verbal

Du Conseil Municipal du 30 Janvier 2021

L'an deux mil vingt un, le 30 Janvier à 11 h, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 22 Janvier 2021, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Gérard LUCIEN, Maire.

Présents : LUCIEN Gérard, GERBER Mariette, VALERY Benoit, RECASENS Bernard, DANTRESSANGLE Danielle, VAN de WALLE Nicole, MUR Marion, GELIS Angélique, ALBERO Patricia PRADAL Vincent, SIMON Benjamin.

Secrétaire de séance : SIMON Benjamin.

1) Délibération « BAIL A CONSTRUCTION CONCLU ENTRE LA COMMUNE DE TREILLES ET LA CEPE DU SOULEILLA-AVENANT N°2 »

M. le Maire donne lecture de la délibération et après discussion sur un formulation qui porte à confusion, le Conseil Municipal ajourne la délibération.

Séance levée à 19 h 43